

C. IPC 285

Le 11 décembre 2018

01

Concerne : Classification internationale des brevets (CIB) – Cinquante-et-unième session du Comité d'experts (Genève, 20 – 21 février 2019)

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint une copie de la Note n° IPC 284 adressée ce jour au Ministre des affaires étrangères de votre pays.

Cette Note est une invitation à participer à la cinquante-et-unième session du Comité d'experts de l'Union de l'IPC, qui est appelé à se réunir à Genève le mercredi 20 février à 10 heures et le jeudi 21 février 2019.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yo Takagi
Sous-directeur général

Pièces jointes : Note n° IPC 284

C. IPC 284

01

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la cinquante-et-unième session du *Comité d'experts de l'Union créée par l'Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets (CIB)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du mercredi 20 février à 10 heures au jeudi 21 février 2019.

Le projet d'ordre du jour de la session (document IPC/CE/51/1 Prov.) ainsi que d'autres documents du travail sont disponible sur le site Web de l'OMPI à https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=50387.

Les langues de travail seront le français et l'anglais et l'interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer d'ici au 13 février 2019 les nom(s) et qualité(s) de la ou des personnes qu'il aura désignée(s), de préférence au moyen d'une inscription en ligne à l'adresse suivante : https://www3.wipo.int/registration/fr/form.jsp?meeting_id=50387.



Le 11 décembre 2018